

Cahier des charges pour l'accueil d'une Finale académique scolaire 2027

Ligue des Échecs d'Occitanie - Écoles et collèges

Version de travail pour examen par la Commission scolaire de la Ligue des Échecs d'Occitanie.

1. Objet

La Finale académique scolaire est une compétition placée sous la responsabilité de la Ligue des Échecs d'Occitanie.

Le présent cahier des charges précise les moyens que doit mettre à disposition la structure locale qui accueille la Finale académique. Il ne constitue ni un règlement sportif ni un guide de méthode.

La Ligue conserve la responsabilité de la direction sportive, des règles de compétition, de l'arbitrage, des appariements, des résultats et de la qualification vers la phase nationale.

2. Locaux et capacité d'accueil

La structure d'accueil met à disposition des locaux adaptés au nombre d'équipes qualifiées et à l'accueil des jeunes joueurs, arbitres, accompagnateurs et responsables d'établissements.

- une salle de jeu suffisamment vaste, calme, éclairée et chauffée ou ventilée selon la saison ;
- des tables et chaises en nombre suffisant ;
- un espace permettant l'accueil et le pointage des équipes ;
- des sanitaires accessibles ;
- si possible, un espace distinct pour les accompagnateurs afin de préserver le calme de la salle de jeu.

3. Matériel de compétition

La structure d'accueil met à disposition ou garantit la présence du matériel nécessaire au déroulement de la compétition :

- jeux d'échecs et pendules en nombre suffisant ;
- tables identifiées de façon lisible ;
- porte-blocs et fournitures courantes nécessaires aux arbitres ;
- moyens d'affichage des appariements et des classements.

4. Moyens informatiques

Un espace de travail doit être réservé à l'arbitre principal et à l'équipe d'arbitrage.

- alimentation électrique disponible et sécurisée ;
- connexion à Internet suffisamment stable pour permettre la publication des résultats lorsqu'elle est techniquement possible ;
- emplacement permettant l'utilisation d'un ou plusieurs ordinateurs sans gêner la circulation.

5. Accueil et logistique

La structure d'accueil assure les conditions matérielles permettant une journée fluide et conforme aux horaires établis

par la Ligue.

- ouverture et accessibilité des locaux suffisamment tôt avant le pointage ;
- signalétique permettant aux équipes d'identifier facilement la salle de jeu ;
- organisation pratique de la pause déjeuner ;
- présence de bénévoles locaux si nécessaire pour l'accueil, l'installation et la circulation.

6. Remise des prix

La structure d'accueil prévoit, en lien avec la Ligue, un espace adapté à la remise des prix et aux photographies des podiums.

Les trophées, médailles et récompenses sont préparés avant la cérémonie finale afin que celle-ci puisse débiter à l'horaire fixé.

7. Communication

La structure d'accueil facilite la communication de la Ligue autour de l'événement.

- désignation d'une personne chargée de réaliser des photographies de la compétition et des podiums, sauf si cette mission est directement assurée par la Ligue ;
- mise à disposition rapide des photographies à la Ligue ;
- coordination avec la Ligue pour toute communication locale ou institutionnelle relative à la Finale académique.

8. Répartition des responsabilités

Relèvent de la Ligue : la direction sportive, l'équipe d'arbitrage, les règles applicables, les appariements, la validation des résultats, le classement final et la qualification vers la phase nationale.

Relèvent de la structure d'accueil : les locaux, le mobilier, l'installation matérielle, l'accueil logistique, les moyens techniques disponibles et l'assistance locale prévue dans le présent cahier des charges.

Toute adaptation importante au présent cahier des charges doit être validée en amont par la direction régionale des scolaires.